



## **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Couture déclare la séance ouverte à 19 h 07.

## **3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur Couture constate que le quorum requis par la loi est atteint.

## **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2017
6. Suivi au procès-verbal du 6 juin 2017
7. Période de questions accordée au public

### Points de décision

8. Élections
  - 8.1 Procédures d'élections
  - 8.2 Élections à la présidence
  - 8.3 Élections à la vice-présidence
9. Révision et acceptation des règles de régie interne (art. 67)
10. Calendrier des rencontres
11. Membre de la communauté
12. Budget 2017-2018
13. Convention de gestion 2017-2018
14. Fonctionnement pour l'approbation des sorties éducatives / activités vie étudiante / Dépôt des sorties éducatives (art. 87)

### Points d'information

15. Dénonciation d'intérêt
16. Communication de la direction
  - 16.1 Clientèle 2017-2018
  - 16.2 Promotion école
17. Communication de la présidence
18. Questions diverses
19. Levée de l'assemblée

CE-17/18-01 IL EST PROPOSÉ par Mme Sévérine Moreau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

**CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017 est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-17/18-02 IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lessard que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2017 soit approuvé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

**11. Ajout d'effectif en orthopédagogie :** La direction a procédé à la consultation des enseignants de français et de mathématique du 1<sup>er</sup> cycle concernant les besoins en orthopédagogie. La rencontre a eu lieu vendredi dernier lors de la pédagogique. Nous procéderons à l'engagement d'une ressource à partir de la 2<sup>e</sup> étape, et ce, pour supporter les élèves éprouvant de grandes difficultés ainsi que d'outiller les enseignants pour leur permettre de bien intégrer ces élèves.

**13. Cheerleading DPS :** La direction informe les membres que l'équipe DPS de cheerleading a débuté ses entraînements. Pratiquement tous les élèves participent. La prise des mesures pour la fabrication des costumes se fera vendredi cette semaine. Monsieur Normandin ajoute que le RSEQ se veut de plus en plus inclusif et appuie grandement l'initiative.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC**

Aucune question du public.

## **POINTS DE DÉCISION**

### **8. ÉLECTIONS**

Monsieur Couture mentionne que seul le poste de président est prévu par la loi. Le CE se nomme un vice-président, mais la loi ne l'y oblige pas.

**8.1 Procédures d'élections :** Monsieur Couture explique les procédures.

**8.2 Élections à la présidence :** Monsieur Couture demande à M. Claude Giroux, commissaire, d'être président d'élections. Il accepte.

Monsieur Giroux déclare ouverte la période de mise en candidature à la présidence.

- ☞ Mme Moreau se propose;
- ☞ Il n'y a pas d'autre proposition;
- ☞ Mme Moreau est élue par acclamation.

CE-17/18-03 IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lessard que Mme Séverine Moreau soit élue présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.3 Élections à la vice-présidence :** Monsieur Giroux déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence.

- ☞ M. Gaëtan Mahé se propose;
- ☞ Il n'y a pas d'autre proposition;
- ☞ M. Gaëtan Mahé est élue par acclamation.

CE-17/18-04 IL EST PROPOSÉ par M. Nelson Bluteau que M. Gaëtan Mahé soit élu vice-président du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. RÉVISION ET ACCEPTATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)**

CE-17/18-05 IL EST PROPOSÉ par M. Nelson Bluteau d'adopter les règles de régie interne telles que modifiées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. CALENDRIERS DES RENCONTRES**

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances;

Les rencontres du Conseil d'établissement débuteront à 19 h et se tiendront au local 108-A, aux dates suivantes :

Lundi 30 octobre 2017 Mercredi 13 décembre 2017 – 18h Mercredi 7 février 2018	Mercredi 4 avril 2018 Mercredi 9 mai 2018 Mercredi 6 juin 2018 – 17h30
---	--

CE-17/18-06 IL EST PROPOSÉ par M. Nelson Bluteau d'accepter le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-2018. Une copie du calendrier à jour sera acheminée à tous les membres du CE.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **11. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Monsieur Couture mentionne que la loi prévoit la présence de deux représentants de la communauté.

De plus, on suggère de réinviter un intervenant de la Maison des jeunes, à siéger au Conseil cette année, de vérifier auprès du corps des cadets ou quelqu'un de la Caisse des Chutes.

CE-17/18-07 IL EST PROPOSÉ par Mme Sévérine Moreau d'accepter la proposition. La direction contactera un intervenant pour l'inviter à participer au conseil d'établissement à titre de membres de la communauté.

## **12. BUDGET 2017-2018**

Monsieur Couture présente et commente le projet de budget de l'école. Il dresse un portrait de l'évolution de la clientèle et des différentes allocations.

CE-17/18-08 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'adopter le budget 2017-2018 tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. CONVENTION DE GESTION 2017-2018**

Monsieur Couture présente la convention de gestion 2017-2018. Il insiste particulièrement sur les nouveaux moyens mis en place (en grisé dans le document) pour permettre d'atteindre les objectifs.

CE-17/18-9 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Boissonneault d'approuver la convention de gestion 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. FONCTIONNEMENT ET APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES / ACTIVITÉS VIE ÉTUDIANTE / DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES**

Monsieur Couture présente la démarche utilisée par l'école l'an dernier. Il rappelle que toutes les demandes de sorties éducatives sont traitées en CPE et que par la suite, un suivi est fait à la présidence du CE qui contacte les parents membres afin d'obtenir leur approbation. Un tableau récapitulatif est tout de même déposé à chaque rencontre du CE. Lorsque connu, les coûts reliés aux voyages sont ajoutés au document.

CE-17/18-10 IL EST PROPOSÉ par M. Gaëtan Mahé d'approuver la démarche pour l'approbation des sorties éducatives / activités vie étudiante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**DÉPÔT ET APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)**

Monsieur Couture commente le tableau des sorties éducatives et les voyages.

CE-17/18-11 IL EST PROPOSÉ par M. Nicolas Ménard d'approuver les sorties éducatives.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINTS D'INFORMATION**

**15. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT**

Le formulaire a été remis en début de rencontre. Il doit être complété par tous les membres du CÉ et remis à M. Couture à la fin de la rencontre.

**16. COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

**16.1 Clientèle 2017-2018 :** Monsieur Couture mentionne qu'il y a présentement 1233 élèves dans l'école, au 30 septembre. Encore cette année, l'école connaît une augmentation de clientèle.

**16.2 Promotion de l'école :** Monsieur Couture rappelle que des représentants de l'école ont fait la tournée des écoles primaires de notre bassin afin d'y promouvoir nos différents profils. Pour les écoles hors-bassin, des responsables des autres écoles secondaires ont transmis les informations nous concernant. Il rappelle également la tenue du *Salon des Premières-Seigneuries* le 1<sup>er</sup> octobre dernier et les *Portes ouvertes* de l'école qui ont eu lieu le 15 octobre. Environ 350 familles sont venues visiter notre école et s'informer sur

les différents profils offerts. Les parents ont jusqu'à la fin octobre pour procéder à l'inscription de leur jeune pour l'an prochain.

#### **17. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Moreau remercie les parents de la confiance qu'ils lui ont témoignée en l'élisant à titre de présidente du CE.

Puisqu'il y a eu 2 rencontres du comité de parents, Mme Moreau demande à M. Mahé de nous faire un bilan des rencontres. Ils ont particulièrement discuté du PEVR. Le comité de parents a nommé un groupe de travail pour consulter les parents.

Monsieur Victor Marquis-Tremblay présente les dernières discussions du gouvernement étudiant. Ils remettent en question la formule des vidéos considérant que ce n'était pas ce qui avait été décidé l'an passé. La formule du débat a été populaire mais les sujets à débattre n'étaient pas nombreux.

L'organisation des activités pour l'halloween va bon train.

#### **18. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question.

#### **19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Moreau propose la levée de la séance à 21 h 50.

Christian Couture  
Secrétaire